Tour de l'Aiguille de Vénosc

Oisans

Roche Perchée et Lac de la Muzelle (© Parc national des Ecrins - Thibaut Blais)

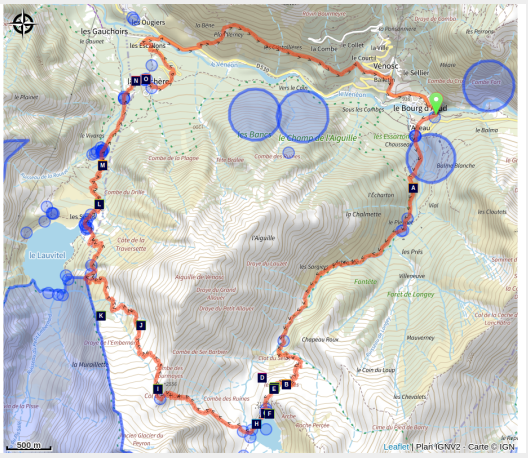

Suite à des orages dans la nuit au 13 au 14 août, le sentier de descente depuis le Lauvitel par la rive droite est coupé (passerelle emportée), il faut emprunter la rive gauche.

Jolie boucle de lac en lac qui permet d'approcher la haute montagne en 2 jours avec en prime une vue imprenable sur la Barre des Ecrins (4 102 m).

Un mélange subtil, qui fait se succéder la vision bucolique d'un refuge d'alpage posé au bord du lac de la Muzelle, dominé par un glacier, puis l'austère panorama de roc et de glace du col du vallon. Sans compter la fierté de parcourir une des portions du fameux GR®54 et le privilège

Infos pratiques

Pratique : A pied

Durée : 2 jours

Longueur : 20.6 km

Dénivelé positif : 1939 m

Difficulté : Difficile

Type : Séjour itinérant

Thèmes : Géologie, Lac et glacier, Refuge

de contempler la réserve intégrale du Lauvitel et son imposant lac d'altitude.

Itinéraire

Départ : Le Bourg d'Arud
Arrivée : Le Bourg d'Arud
Balisage : GR PR
Communes : 1. Les Deux Alpes
2. Le Bourg-d'Oisans

Profil altimétrique

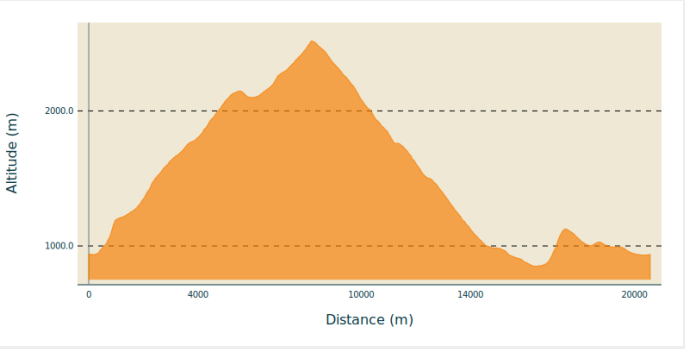

Altitude min 850 m Altitude max 2517 m

Après avoir remonté l’étroite ruelle vers le haut du hameau de l’Alleau, la montée commence par un beau sentier en forêt qui dominera ensuite, dans les alpages, la rive gauche du torrent de la Pisse. La montée est continue, mais la pente s’aplanit enfin et l’on débouche sur le magnifique cirque du lac de la Muzelle avec son refuge posé élégamment juste au-dessus du lac. Tous deux surveillés de haut par le glacier de la Muzelle. Après une bonne nuit au refuge, le sentier s’engage sur une pente assez raide qui zigzague juste sous le col du vallon. D'ici, on doit prendre le temps d’admirer la Barre des Écrins sous un angle inhabituel. Peu de temps après, la descente domine presque en permanence le lac du Lauvitel, avec des passages parfois équipés d’une main courante. Après la « plage » du Lauvitel et ses amas de blocs, la descente vers La Danchère se fait sur un sentier presque intégralement dallé qui peut être très prisé, puis le retour au hameau de l'Alleau se fait en partie le long du puissant Vénéon, tranquille, en forêt.

Étapes :

1. Du Bourg d'Arud au refuge de la Muzelle
   5.8 km / 1212 m D+ / 3 h 30
2. Du refuge de la Muzelle au Bourg d'Arud
   14.9 km / 728 m D+ / 6 h 30

Sur votre route...

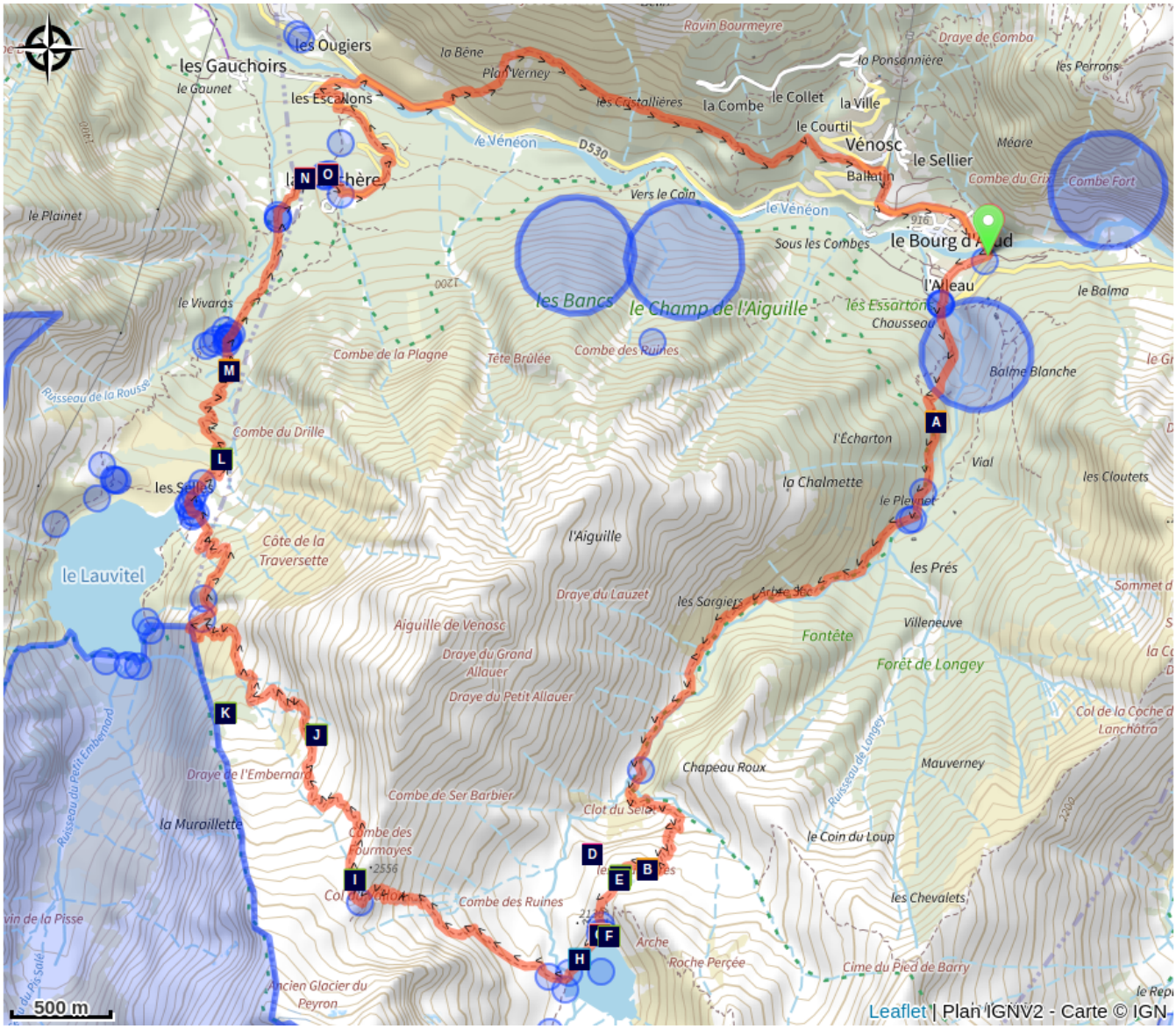

- Un peu d'histoire du vallon de la Muzelle (A)
- Un vallon de pastoralisme (B)
- Tourbière de la Muzelle (C)
- Faille de Ser Barbier (D)
- Faune et flore de la tourbière (E)
- Le botryche lunaire (F)
- Le refuge de la Muzelle (G)
- Lac de la Muzelle (H)
- Vautours fauves (I)
- Aigles royaux (J)
- Réserve intégrale du Lauvitel (K)
- Marmottes (L)
- Pavage traditionnel (M)
- Le hameau de la Danchère (N)
- La chapelle de la Danchère (O)

Toutes les informations pratiques

En coeur de parc

Cet itinéraire est situé dans le cœur du Parc national des Écrins. Le Parc national est un territoire naturel, ouvert à tous, mais soumis à une **réglementation** qu'il est nécessaire de connaître pour préparer son séjour.

Les chiens de protection des troupeaux

En alpage, les chiens de protection sont là pour protéger les troupeaux des prédateurs (loups, etc.).

Lorsque je randonne, j'adapte mon comportement en contournant le troupeau et en marquant une pause pour que le chien m'identifie.

En savoir plus sur les gestes à adopter avec le dossier Chiens de protection : un contexte et des gestes à adopter.
En cas de problème, racontez votre rencontre en répondant à cette enquête.

Recommandations

La meilleure période pour réaliser ce tour s'étend de la mi juin à la fin septembre, dates d'ouverture du refuge de la Muzelle.
Se renseigner sur les conditions météo et d'enneigement du col du vallon en

début d’été.
Certains passages, dans la descente vers le Lauvitel sont équipés avec des mains courantes et peuvent être délicats par temps humide. Il en est de même pour les chemins pavés dans la descente qui succèdent au lac du Lauvitel, ils peuvent parfois être glissants.

Comment venir ?

Transports

Accès et transports dans la vallée du Vénéon : https://www.oisans.com/acces-a-la-vallee-du-veneon/

Lignes de bus depuis Grenoble, Gap et Briançon :
https://www.itinisere.fr/
https://carsisere.auvergnerhonealpes.fr/
https://zou.maregionsud.fr/

Accès routier

Accès à Bourg d’Arud au départ de Bourg d’Oisans à 13 km par la D 1091 (direction Briançon) puis D530 (direction Venosc puis Le Bourg d’Arud et St Christophe en Oisans).

Parking conseillé

Parking au Bourg d'Arud après le pont à droite à la sortie du village vers la Bérarde.

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d’une espèce ou d’un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d’informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Réserve intégrale du Lauvitel

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact : Parc national des Écrins.

Réserve intégrale, accès interdit.

Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification de l'Aigle royal

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone !

Attention en zone cœur du Parc National des Écrins une réglementation spécifique aux sports de nature s’applique : https://www.ecrins-parcnational.fr/thematique/sports-de-nature

Faucon pèlerin

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification du Faucon pèlerin.

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Faucon pèlerin en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone !

En cas de survol merci de rester au-dessus de 1910m d’altitude à une distance de 300m sol.

Circaète Jean-le-Blanc

Période de sensibilité : Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification du Circaète-Jean-le-Blanc

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Circaète-Jean-le-Blanc en période de nidification sont principalement les pratiques aériennes comme le vol libre ou le vol motorisé.

Attention le survol motorisé dans la zone cœur Parc National des Écrins est interdit en-dessous de 1000m sol et une réglementation spécifique s'applique au survol non-motorisé.

Voir la réglementation pour les survols non-motorisés : https://www.ecrins-parcnational.fr/les-survols-non-motorises

Voir la réglementation pour les survol motorisés: https://www.ecrins-parcnational.fr/les-survols-non-motorises

Lieux de renseignement

Maison de l'Oisans et du Parc national des Ecrins
45 avenue de la République, 38520 Le Bourg d'Oisans

oisans@ecrins-parcnational.fr
Tel : 04 76 80 03 25
https://www.bourgdoisans.com/

Source

Parc national des Ecrins

https://www.ecrins-parcnational.fr

Sur votre route...

Un peu d'histoire du vallon de la Muzelle (A)

A la fin du XIXe siècle la forêt était quasi inexistante, réduite pour favoriser l'activité pastorale (sur les hauteurs) et la culture des céréales, principalement de l’orge, au dessus des zones habitées. Vers 1945, les hameaux les plus hauts, comme celui de Laffreyte au dessus du Bourg-d’Arud, se sont vidées de leurs habitants. Aujourd’hui la forêt a repris le dessus, dissimulant le souvenir de quelques ruines au bas du sentier. Avant l'avènement de l'automobile et la création des routes, cet itinéraire du lac puis du col de la Muzelle était très emprunté par les habitants de Venosc pour passer dans la vallée voisine du Valbonnais.

Attribution : Collection PNE

Un vallon de pastoralisme (B)

La configuration du site en fait un territoire très favorable au pastoralisme depuis plusieurs siècles. Cette zone d’alpages est louée au XIXe et XXe siècles à des transhumants du sud de la France. Les troupeaux locaux de Venosc et en particulier du hameau de Laffreyte s’y rendent également. A l'époque, les premiers animaux emmontagnés chaque année sont les vaches, puis par la suite les ovins. Depuis les années 1980, un troupeau de moutons d'environ 1200 têtes transhume en provenance des Hautes-Alpes dès le mois de juin et passe l'été sur cet alpage.

Attribution : PNE - Brun André

Tourbière de la Muzelle (C)

La zone humide, traversée peu avant d’arriver au lac de la Muzelle, regorge d’une étonnante biodiversité. Reste d’un grand lac issu du retrait glaciaire, ce marécage s’est peu à peu comblé de végétaux formant ainsi une tourbière, la plus grande de la vallée du Vénéon. Depuis de nombreuses générations, les bergers ont utilisé lsa tourbe comme combustible. Aujourd’hui son extraction est prohibée. Le lieu est protégé par des clôtures dans le cadre d’une mesure agri-environnementale.

Attribution : PNE - Nicollet Jean-Pierre

Faille de Ser Barbier (D)

La faille de Ser Barbier met en contact un socle cristallin (aiguille de Venosc) et un dépôt marneux (col du Vallon). Elle s'est formée au jurassique lors de l'ouverture de la mer Téthys, par cassure et effondrement du massif cristallin. Le frottement des deux parties a créé un beau miroir strié bien dégagé par l'érosion.

Attribution : PNE - Albert Christophe

Faune et flore de la tourbière (E)

La tourbière est un milieu très particulier qui, par définition produit de la tourbe. Elle se présente sous l'aspect d'un tapis spongieux de sphaignes, végétaux gorgés d'eau proches des mousses qui s'accumulent au fil du temps. Leur étude scientifique permet de retracer l’évolution des climats en même temps que celle de la végétation. Les tourbières se repèrent de loin quand la linaigrette est en fleur. Ethymologiquement son nom désigne un “portelaine” : ses touffes duveteuses et son aspect cotonneux en font une plante aisément identifiable. Vous pourrez également rencontrer alentours un animal très actif par temps humide : la grenouille rousse. Résistant au froid, c’est un batracien fort bien adapté au milieu montagnard. Le ventre jaune et la grande tache sombre à l’arrière de l’œil englobant le tympan sont deux caractéristiques bien observables de l’espèce.

Attribution : PNE - Coulon Mireille

Le botryche lunaire (F)

Botrychium lunaria
Ouvrez les yeux pour repérer cette discrète fougère qui se cache dans les prairies avoisinant le refuge. Doté de différents pouvoirs, le botryche lunaire permettrait d’ouvrir les serrures rouillées, serait utile aux nécromanciens pour lire l’avenir, aux alchimistes pour changer le mercure en argent et pourrait vous rendre invisible les soirs de pleine lune !

Attribution : Marie-Geneviève Nicolas - Parc national des Ecrins

Le refuge de la Muzelle (G)

Le fond du vallon vient buter contre les parois de la roche de la Muzelle, du pic du Clapier du Peyron et de la tête de la Muraillette. L'histoire moderne de ce lieu est marquée par l'alpinisme. C’est le 2 Juillet 1875 que Coolidge guidé par Almer père et fils ouvrit la voie normale à la Roche de la Muzelle par la face est-nord-est et l’arête nord-est. A cette époque, même si une cabane pastorale servait d’abri aux alpinistes, le bivouac était encore de mise dans le vallon de la Muzelle. En 1967, c'est dans ce cirque rocailleux que la commune a édifié le refuge au bord du lac de la Muzelle.

Attribution : PNE - Albert Christophe

Lac de la Muzelle (H)

Le lac de la Muzelle est un lac glaciaire aux eaux froides et pauvres. La population de poissons se limite aux salmonidés (ombles, saumons de fontaines, etc.). Leur période active se réduisant à l'été. L'apport de nourriture étant faible, ils sont atteints de nanisme. Chaque année, des suivis scientifiques sont réalisés par diverses universités et par le Parc national : prélèvements de poissons, phytoplancton, zooplancton, mesures physiques.

Attribution : PNE - Telmon Jean-Philippe

Vautours fauves (I)

Du col du Vallon, il est possible d’observer des vautours fauves. Cet oiseau est en effet de retour depuis quelques années sur le massif. Plus grand que l’aigle, beige et brun de plumage, son vol est généralement plané, et ses mouvements amples et lents. Mais ce qui caractérise surtout l’espèce, c’est sa grégarité : les vautours fauves aiment être ensemble, que ce soit en vol ou au sol. Cette adaptation comportementale facilite la découverte des cadavres d’animaux dont ils se nourrissent.

Attribution : Damien Combrisson - PNE

Aigles royaux (J)

Nombre de rapaces parcourent le ciel de l’Oisans. Parmi les différentes espèces observables, deux couples d’aigles royaux se partagent les vallons de la Muzelle et du Lauvitel. De belle envergure (2,30 m en moyenne), globalement bruns, ils chassent volontiers les marmottes en rase-motte.

Attribution : Mireille Coulon - PNE

Réserve intégrale du Lauvitel (K)

La réserve intégrale du Lauvitel, créée le 9 mai 1995, est la première de France dans un Parc national. Elle se situe au fond du vallon, qui est propriété de l’Etat depuis 1980. Cet espace, soustrait à toute activité humaine, sert de pôle d'observation scientifique de l'évolution des milieux à long terme. Végétation, animaux, eau, climat... y sont étudiés et comparés aux données d’autres sites. L’accès à la réserve est donc strictement interdit, sauf pour les besoins scientifiques.

Attribution : Denis Fiat - PNE

Marmottes (L)

Les marmottes comptent parmi les habitants permanents des pelouses de l’étage alpin. La vue y est dégagée, la nourriture herbacée abondante et le sol suffisamment meuble pour y creuser les terriers nécessaires à leur survie. Cet animal, bien que sauvage, peut s’habituer à la présence humaine, et certaines marmottes ont même pris la mauvaise habitude de venir quémander auprès du randonneur quelques biscuits, chips et autres pommes. Surtout ne les nourrissez pas ! Ces aliments, inadaptés à leurs besoins, nuisent à leur santé et à leur survie. Vous viendrait-il à l’idée de manger de l’herbe pour vous nourrir ?

Attribution : Jean-Philippe Telmon - PNE

Pavage traditionnel (M)

Le sentier du Lauvitel est très emprunté, notamment durant l’été. Pour limiter les phénomènes d’érosion liés à la fréquentation humaine, mais aussi au ruissellement des eaux de fonte et pluviales, il est recouvert d’un pavage traditionnel, maintenu en état par des restaurations annuelles.

Attribution : Cyril Coursier - PNE

Le hameau de la Danchère (N)

Avec ses ruelles pavées, ses fontaines et lavoirs de pierre, la Danchère offre un point de départ idéal vers le Lauvitel qui attire près de 30 000 visiteurs par an. C'est un des nombreux hameaux qui constitue la commune de Vénosc.

Attribution : PNE

La chapelle de la Danchère (O)

Dédiée à Saint Louis et à Saint Claude, la chapelle de la Danchère offre au regard du visiteur ses agréables proportions. Les pierres situées en arc de cercle au dessus de l'entrée et de la fenêtre n'ont pas qu'une vertu esthétique. Elles sont à juste titre appelées "décharge" puisqu'elles permettent de répartir le poids de la façade de part et d'autre des ouvertures. Dans la niche grillagée se cache un Saint Louis en céramique créé dans le Tarn.

Attribution : Cyril Coursier - PNE